

Conseil Municipal du 06 décembre 2022

Projet de délibération

D 4-7/2022

Budget 2022

–

Décision
Budgétaire
Modificative n°2

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents :

Elisabeth MASSE, Maire ;

Jean-Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints ;

Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Régis LOGIER, Didier PARSY, Lydie YAP, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRÉ, Marie MARCHAND, Julie HENNEBELLE, Louis CRUCHET à partir de 19h58, Esteban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT.

Ont donné procuration :

Sébastien LEBLANC à Danielle SENECHAL

Carmen GONZALEZ RUIZ à Claude WASILKOWSKI

Louis CRUCHET à Jean-Pierre EURIN jusque 19h58

Déborah ANDRÉ à Cyprien RICHER

Secrétaire de séance : Joséphine FARINEAUX

Rapport de Madame le Maire :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération D- 2-1/2022 approuvant le Budget Primitif 2022,

Vu la délibération D-1/7/2022 approuvant le Budget Supplémentaire 2022,

Vu la délibération D-2-1/2022 approuvant la Décision Budgétaire Modificative n°1,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la Décision Modificative n°2 telle que présentée ci-dessous

RECETTES				DEPENSES			
Nature	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE	Nature	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
73111	Contributions directes	46 167,00	46 167,00	6574	Subvention Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULLM) - Convention de partenariat	16 500,00	16 500,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	184 000,00	184 000,00	60612	Energie - Complément	100 000,00	100 000,00
7411	Dotation forfaitaire	24 861,00	24 861,00	611	Contrat de prestation de service - Maintenance des installations thermiques de bâtiments communaux	150 132,34	150 132,34
70841	Mise à disposition de personnel facturé au CCAS	238 886,00	238 886,00	611	Contrat de prestation de service - Exploitation thermique de la piscine	270 000,00	270 000,00
				611	Contrat de prestation de service - Marché de gestion de la petite enfance	60 000,00	60 000,00
				611	Contrat de prestation de service - LPA - Campagnes de stérilisations animaux enfants	8 500,00	8 500,00
				62678	Remboursement de frais à d'autres organismes - Syndicat Intercommunal de gestion de la voirie - Interventions	1 500,00	1 500,00
				6574	Subvention aux associations - Les Voyageurs - Noël au Théâtre	9 000,00	9 000,00
				657362	Subvention au CCAS	238 886,00	238 886,00
				6541	Créances admises en non valeur	127,00	127,00
				6542	Créances éteintes	374,00	374,00
				6135	Locations mobilières - Location triennale d'illuminations - Année 2022	10 000,00	10 000,00
				676	Autres charges exceptionnelles - Remboursement inscription école de musique	120,00	120,00
	TOTAL RECETTES REELLES	483 926,00	483 926,00		TOTAL DEPENSES REELLES	865 151,34	865 151,34
7817	Reprise sur provision 2021 pour dépréciation des actifs circulants (Créances éteintes)	2 000,00	2 000,00	6817	Provision pour dépréciation des actifs circulants (Créances éteintes)	1 037,00	1 037,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 000,00	2 000,00		TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 037,00	1 037,00
				022	Dépenses imprévues	-100 966,94	-100 966,94
				023	Virement à la section d'investissement	-269 275,40	-269 275,40
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		485 926,00		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		485 926,00

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le



ID : 059-215905274-20221206-DEL4_7CM061222-BF

Décision Budgétaire Modificative II'2											
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES/DEPENSES - ANNEE 2022											
RECETTES						DEPENSES					
Nature	Libellé	Restes à Réaliser II-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR + Vote)	Etat.	Libellé	Restes à Réaliser II-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR + Vote)
1347	DSIL - PPMS dans les écoles et crèches		27 845,00	27 845,00	27 845,00	2313	Travaux en cours - Crédits de paiement Autorisation de programme 202100001		11 233,36	11 233,36	11 233,36
1341	DETR - Création Maison France services		15 790,08	15 790,08	15 791,00	2188	Autres im mobilisations corporelles - Illuminations de Noël transférées en fonctionnement		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
1311	Etat - Capteurs de CO2 dans les écoles		6 584,00	6 584,00	6 584,00						0,00
1318	MEL - Financement du télétravail		41 057,00	41 057,00	41 057,00						0,00
1311	Etat - Plan de relance - Subvention classes numériques		22 500,00	22 500,00	22 500,00						
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	113 776,08	113 776,08	113 777,00		TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	1 233,36	1 233,36	1 233,36
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00		TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		-269 275,40	-269 275,40	-269 275,40	020	DEPENSES IMPREVUES D'INVESTISSEMENT (156 731,76)		-156 731,76	-156 731,76	-156 731,76
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT				-155 498,40		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				-155 498,40

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-215905274-20221206-DEL4_7CM061222-BF

- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire,



Elisabeth MASSE